

Section de l'Ille-et-Vilaine

Procès-verbal de l'assemblée générale de section du 22 mars 2025

Le 22 mars 2025 à 09h30, les membres adhérents de la section d'Ille-et-Vilaine de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite se sont réunis en Assemblée générale à l'Hôtel de commandement de Chateaugiron, 10-12 rue de Corbin - 35000 RENNES sur convocation réglementaire de son président, Me Michel Poignard, en date du 1^{er} février 2025.

1. Note liminaire

Le président ouvre la séance à 09h30. Il remercie en tout premier lieu, au nom de tous les Compagnons, le général Patrick Steiger, sans oublier ses collaborateurs, pour sa fidèle hospitalité. Il rappelle ensuite le déroulement de cette assemblée, laquelle comportera un volet statutaire d'une part et un volet d'animation d'autre part.

Les opérations d'émargement, sous le contrôle de Mme Marie-Françoise Bocquet, de MM. Yves Missaire et Arnaud Kerrand, membres du comité de section, conduisent à constater la présence physique de 78 membres et 46 pouvoirs de représentation, soit un total de 124 participants. Le Règlement intérieur de l'association ne fixe pas de quorum pour cette assemblée. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents et représentés.

2. Le volet statutaire

Le président rappelle que l'assemblée statuera sur l'ordre du jour suivant :

- validation du rapport moral et d'activités ;
- validation du rapport financier 2024 ;
- élection des administrateurs ;
- vote du montant de la cotisation 2026.

2.1. Les rapports d'activités et moral

M. Alain-François Lesacher, secrétaire général, dresse le bilan des mouvements de notre section. Une minute de silence est observée à la mémoire des 21 Compagnons disparus depuis le début de l'année 2024. La bienvenue est manifestée aux 32 nouveaux membres qui nous ont rejoints sur la même période.

Une description des activités de la section est présentée à l'assemblée. Les actions vers la jeunesse (rallyes citoyens, Un Défi pour ma cité, SNU), la participation aux cérémonies mémorielles et citoyennes telle la remise de décrets de naturalisation à de nouveaux compatriotes) ont constitué les temps forts de l'année 2024. Le travail collaboratif au niveau des 7 sections de l'inter-région et au niveau départemental (au sein des ordres nationaux ou ministériels) en vue d'accompagner, de relayer les valeurs de la citoyenneté a été poursuivi ou initialisé avec ce même objectif (cercle Thucydide rassemblant des organisations diverses au sein de la cité).

Notre mission d'information demeure au cœur de nos actions avec la mise en œuvre d'un site Internet rénové, une lettre d'information trimestrielle dématérialisée et notre publication annuelle Le Ruban bleu (n°43 décembre 2024).

Perspectives 2025

Nos axes d'actions seront poursuivis tant vers la jeunesse (Rallyes citoyens, Cordées de la Réussite, interventions dans les écoles) que vers le soutien et l'accompagnement des valeurs de la citoyenneté au sein de la cité, en privilégiant l'engagement collectif (intersections, inter-ordres et Thucydide).

Ces actions ne pourront exister sans une section forte. Le recrutement de nouveaux membres, la communication et la maîtrise de notre outil de gestion des adhérents ainsi que la convivialité sont également une priorité. A ce titre, les Compagnons sont d'ores et déjà invités à participer à un déplacement culturel à Granville le 13 septembre prochain.

2.2. Le rapport financier

La trésorier de l'association, M. Arnaud Kerrand, présente le rapport financier.

Au 31 décembre 2024, la section comptait 276 Compagnons actifs dont 207 à jour de cotisation (soit un taux de recouvrement de 75%). Un effectif de 225 cotisants constituerait un niveau satisfaisant de recouvrement des cotisations.

L'exercice 2024 a fait naître un déficit de 1 520 € sachant un montant des dépenses de 20 533 € et de recettes égal à 19 013,00 €. Au 31 décembre 2024, l'actif net comptable s'élevait à 18 529,74 €.

Mme Hélène Bégain, vérificatrice des comptes annuels de la section, a certifié que ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière.

2.3. Approbation des délibérations

Les débats ouverts puis clos, nul ne demandant encore la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes par un vote à main levée, aucun adhérent n'ayant demandé un vote à bulletin secret.

– 1^{ère} délibération : approbation du rapport moral et des orientations

A l'unanimité des personnes présentes, l'Assemblée générale adopte le rapport moral et les orientations pour 2025 tels qu'ils lui ont été soumis.

– 2^{ème} délibération : approbation du rapport financier

A l'unanimité des personnes présentes, l'Assemblée générale adopte le rapport financier de l'exercice 2024 et l'imputation du déficit au report à nouveau.

– 3^{ème} délibération : vote du montant de la cotisation 2026

A l'unanimité des personnes présentes, le montant de la cotisation 2026 est porté 40 € dont 20 € revenant au siège et 20 € à la section pour couvrir ses frais de fonctionnement.

2.4. Election des administrateurs

La section est administrée par un comité de section de 15 membres, renouvelés par tiers, assistés d'un nombre maximum de 7 membres associés. Le nombre de sièges à pourvoir étant égal à celui des candidatures réglementairement déclarées, aucun membre n'ayant demandé le vote à bulletin secret, le président déclare valable le vote à main levée comme l'autorise le Règlement intérieur de l'association.

Elections des membres du comité

Noms/Prénoms	Qualité	Bulletins secrets	Main levée	Suffrage recueillis	Elu
Marie Françoise Bocquet	Mbre comité		Oui	Unanimité	Oui
Michel Cabaret,	Mbre comité		Oui	Unanimité	Oui
Jean-Virgile Crance	Mbre comité		Oui	Unanimité	Oui
Valérie Cottureau	Mbre associé		Oui	Unanimité	Oui
Patrick Lefebvre-Dupuy	Mbre comité		Oui	Unanimité	Oui
Joëlle Le Gall	Mbre comité		Oui	Unanimité	Oui
Michel Renoul	Mbre comité		Oui	Unanimité	Oui
Christian GAL	Mbre associé		Oui	Unanimité	Oui

La composition du nouveau comité de section est donnée en annexe.

3. Volet animation

3.1. Prises de parole

3 prises de parole sont inscrites à l'agenda de cette assemblée ; la place de ces interventions dans le déroulement de l'ordre du jour a tenu de l'emploi du temps des intervenants :

- M. le général adjoint de Zone de défense et de sécurité Ouest, Guillaume Couëtoux, au nom du général Patrik Steiger, hôte de l'Assemblée générale ;
- M. le président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, Jean-Luc Chenut ;
- Mme la Ministre déléguée chargée de la ruralité, Françoise Gatel.

3.2. Communications

2 communications sont prononcées :

- la première par M. le Professeur David Alis, Président de l'Université de Rennes, Vice-Président du Pôle d'excellence cyber (PEC) sur le sujet « L'écosystème de la cybersécurité – l'expérience partenariale bretonne ».
- la seconde par M. le Préfet Fabien Sudry, Directeur Général Délégué de la Mission Libération 2024 sur le sujet « Sens donné au devoir mémoriel en particulier vers la jeunesse ».

3.3. Trophées de la citoyenneté

3 trophées de la citoyenneté sont décernés.

- au titre des personnes physiques à :
 - M. Jean Goubin, président fondateur de la *Fondation Jean Goubin*, laquelle aide notamment des jeunes méritants de milieux modestes à poursuivre des études supérieures
 - M. Didier Gorneau, lequel lutte contre la précarité alimentaire en Bretagne, avec l'objectif de collecter, grâce au sens de la solidarité d'entreprises, 1 million de litres de lait.
- Au titre des personnes morales à :
 - l'Association Collection Blandin 14-18, laquelle collecte objets, équipement, récits de vie des Poilus de la Grande Guerre dans le cadre du devoir de mémoire.

3.4. Cessation de fonction de Me Michel Poignard

Me Michel Poignard cesse ces fonctions après 10 années de présidence dynamique. Plusieurs éloges de son engagement sont prononcés. Il y a répondu notamment ainsi, citant Jacques Brel : « Je vous quitte, je vous aime. Je vous aime, je vous quitte ». Son portrait à l'aquarelle, œuvre de notre Compagnon, Yves Missaire, lui a été offert.

3.5. Clôture de l'assemblée générale de section par M. Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM

M. Patrick Sandevor conclut l'assemblée en insistant sur le sens et la nécessité de notre engagement auprès de la jeunesse. Il pointe les faiblesses de notre modèle économique qui obèrent nos capacités à agir. Celles-ci nous obligent à nous ouvrir au mécénat et surtout à recruter de nouveaux membres en nous appuyant sur notre rayonnement. Notre mission de passeurs de sens se révèle aujourd'hui plus que prioritaire. Rendez-vous nous est donné le 13 juin prochain à Lyon à l'occasion de notre congrès triennal.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale de section est close ce 22 mars 2025 à 13h30.

PV dressé à Rennes, le 22 MARS 2025

**M. Dominique Luzurier,
secrétaire de séance**

**M. Eric Delpérier,
1^{er} vice-président**

Dh7142

**COMPOSITION DU COMITÉ DE SECTION
A L'ISSUE DE L'AG DU 22/03/2025**

Nom/Prénom	Date d'élection	Pays
BOCQUET Marie-Françoise	2025	Vitré-Fougères
CABARET Michel	2025	Rennes
CRANCE Jean-Virgile	2025	Saint-Malo
DELPÉRIER Éric	2023	Rennes
HOREL André	2024	Rennes
KERRAND Arnaud	2023	Vitré-Fougères
LEFEBVRE-DUPUY Patrick	2025	Saint-Malo
LESACHER Alain-François	2023	Rennes
LUZURIER Dominique	2024	Rennes
LE GALL Joëlle	2025	Rennes
MISSAIRE Yves	2024	Rennes
QUEMENER Anne-Marie	2024	Rennes
RENOUL Michel	2025	Redon
SIMON Nicole	2023	Saint-Malo
SOULIMANT Françoise	2024	Rennes

**COMPOSITION DES MEMBRES DELEGUES ET ASSOCIES
A L'ISSUE DE L'AG DU 22/03/2025**

Nom/Prénom	Date d'élection	Pays
BIRON Denis	2024	Saint-Malo
CHALLAN-BELVAL Eric	2024	Rennes
COTTEREAU Valérie	2025	Rennes
GAL Christian	2025	Vitré-Fougères
REBOUX Robert	2023	Redon
ROBERT Philippe	2024	Saint-Malo
TAILLANDIER Laurence	2024	Rennes
MARET Edouard	Honoraire	Rennes